

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES  
**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
REÇOIT LE PRÉSIDENT DU MSP**

Page 2

**PÉTROLE**

**LE BRENT  
CLÔTURE À PLUS  
DE 81 DOLLARS**

Page 5

ISSN : 1112-7449  
**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5185 | Mercredi 15 janvier 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**SPORT**

**LA CAF ENVISAGE  
DE REPORTER  
LE «CHAN»**

Page 16

**UN MARCHÉ DE 11% DES EXPORTATIONS**

# L'EUROPE NE PEUT SE PASSER DU GAZ ALGÉRIEN



Page 5

**EXTENSION DU CONGÉ DE MATERNITÉ**

**LES DÉTAILS  
DE LA DÉCISION**

Page 4



**AIR ALGÉRIE**

**NOUVELLES LIGNES  
INTERNATIONALES ET OFFRE  
SPÉCIALE RAMADHAN AVEC  
50% DE RÉDUCTION**

Page 5

# Communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances sociales et à des exposés portant notamment sur le renforcement de l'action syndicale et du dialogue social et des mesures et dispositions en prévision du mois sacré du Ramadhan, indique un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :

« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances sociales et à des exposés portant notamment sur le renforcement de l'action syndicale et du dialogue social et des mesures et dispositions en prévision du mois sacré du Ramadhan. Après présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, suivie des interventions de Messieurs les ministres sur les projets de loi et les exposés, Monsieur le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes :

\* Concernant le projet de loi relatif aux assurances sociales (prolongation du



congé de maternité) :

- Le projet de loi a été approuvé, consacrant ainsi le droit des femmes à des salaires et avantages égaux à ceux des hommes. Le président de la République a salué le haut niveau atteint par l'Algérie en matière de droits des femmes, ce projet étant une illustration de ce devoir national qui ne fait aucune distinction entre les Algériennes et les Algériens, conformément aux principes de la Déclaration du 1er Novembre et par égard à la participation des femmes à la Révolution de libération.

\* Concernant un exposé interministériel sur des mesures et dispositions en prévision du mois sacré du Ramadhan :

- Nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance vis-à-vis de toute tentative d'atteinte au système de disponibilité sur les marchés.

- Actualiser et intensifier les systèmes de contrôle, tout en poursuivant la lutte contre la spéculation en imposant les sanctions juridiques les plus lourdes contre toutes les tentatives de spéculation.

\* Concernant un exposé sur le renforcement de l'action syndicale et du dialogue social :

- Monsieur le président a souligné que l'exercice du droit syndical est garanti en Algérie et que l'Etat s'engage à le respecter, sachant que le Gouvernement

a besoin de syndicats représentatifs et forts pour améliorer le monde du travail.

- La réorganisation et l'adaptation syndicales doivent se faire conformément à la nouvelle loi, en vue de renforcer le dialogue social dans tous les secteurs.

Avant la clôture de la réunion, le Conseil des ministres a approuvé un projet de la loi organique relatif aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits, un projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2022, ainsi que deux décrets présidentiels relatifs à la coopération algéro-jordanienne dans les domaines de l'industrie, du tourisme et des affaires sociales ».

## PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

### L'exercice du droit syndical est garanti en Algérie et l'Etat s'engage à le respecter

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, lundi, que l'exercice du droit syndical est garanti en Algérie et que l'Etat s'engage à le respecter.

«Concernant un exposé sur le renforcement de l'action syndicale et du dialogue social, Monsieur le président a souligné que l'exercice du droit syndical est garanti en Algérie et que l'Etat s'engage à le respecter, sachant que le Gouvernement a besoin de syndicats représentatifs et forts pour améliorer le monde du travail», précise un communiqué du Conseil des ministres.

«La réorganisation et l'adaptation syndicales doivent se faire conformément à la nouvelle loi, en vue de renforcer le dialogue social dans tous les secteurs», a insisté le président de la République.

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présidé mardi la cérémonie d'installation des membres du groupe de travail chargé d'examiner et de formuler des observations et propositions sur les avant-projets de deux lois organiques relatives aux partis politiques et aux associations, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du Conseil. A cette occasion, M. Goudjil a souligné «l'attention et l'importance particulières que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde à ces deux projets, en raison de leur impact sur la scène politique nationale».

«Le premier projet, relatif aux partis politiques, vise à organiser la vie poli-

tique en Algérie et à consacrer une pratique démocratique réelle au sein des partis, en commençant par leur base», note la même source.

«Le second projet, relatif aux associations, concerne l'organisation de la vie

sociale, économique et culturelle, ainsi que les activités des organisations de la société civile, tout en définissant clairement les missions et prérogatives respectives des partis et des associations», ajoute le communiqué.

## CONSEIL DE LA NATION

# Installation du groupe de travail chargé d'examiner les avant-projets des lois sur les partis et les associations

## ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

### Le président de la République reçoit le président du MSP

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelaali Hassani Cherif, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

CLASSEMENT ANNUEL DES CAPACITÉS MILITAIRES MONDIALES

# L'Algérie a réalisé une progression notable

*Le classement annuel Global Firepower (GFP), référence mondiale en matière d'évaluation des capacités militaires, a livré son verdict pour l'année 2025.*

PAR : IDIR AMMOUR

Considéré comme une référence dans ce domaine, le site, se basant sur plus de 50 critères allant des effectifs militaires à la diversité de l'arsenal, en passant par les ressources naturelles, le potentiel industriel, la stabilité financière, la logistique, la géographie, la technologie, l'état de préparation opérationnelle, l'entraînement et bien d'autres facteurs, dresse un bilan précis de la puissance militaire de chaque nation. Où se situe l'Algérie dans ce classement annuel Global Firepower (GFP), pour l'année 2025 ? L'Algérie a réalisé une progression notable dans ce classement, se hissant à la 25<sup>e</sup> place sur 145 pays évalués, contre la 26<sup>e</sup> place en 2024 (27<sup>e</sup> en 2021). Avec un score PwrIdx

de 0,3589\* (un score de 0,0000 étant considéré comme parfait). Ce résultat renseigne, à n'en pas douter, sur les efforts fournis en continu par le haut commandement de l'ANP visant à moderniser ses Forces armées et renforcer sa sécurité. Cela dit, l'Algérie prévoit, au courant de cette année, de consacrer 24 milliards de dollars à la défense, un budget important qui ne manquera certainement pas de permettre à l'ANP de préserver sa position et, pourquoi pas, de progresser davantage dans le classement mondial, notamment, a-t-on également prévu. Cet investissement conséquent intervient dans le cadre d'une stratégie à long terme proposant un renforcement cohérent adapté aux nouvelles données de la conjoncture, aussi bien actuelle que future, par la prévoyance et l'anticipation pour consolider sa sécurité régionale et même mondiale. Global Firepower, qui confirme la position de l'Algérie, soutient que l'armée algérienne est une puissance militaire « significative », ce qui atteste que l'Algérie est capable d'assurer sa sécurité sur tous les plans, dans un contexte géopolitique en continuelle évolution. L'ANP, de par son expéri-

ence incontestable et incontestée, et son professionnalisme, compte, désormais, la fabrication de son armement de guerre, de haute technologie. Elle a les moyens et les capacités que de nombreuses grandes puissances mondiales nous envieraient. Concernant toujours le classement, les États-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde et la Corée du Sud occupent les cinq premières places de ce classement mondial. À l'autre extrémité du spectre, on retrouve des pays comme le Kosovo, la Somalie, la République centrafricaine, le Bénin et le Bhoutan. Le monde arabe est bien représenté dans ce classement, avec l'Égypte en tête, suivie de l'Arabie Saoudite, de l'Algérie, de l'Irak et des Émirats Arabes Unis.

Ce classement met en évidence les efforts continus de ces pays pour moderniser leurs forces armées et renforcer leur sécurité nationale. En résumé, le classement Global Firepower 2025 confirme la suprématie militaire des États-Unis tout en soulignant l'importance croissante des forces armées de pays comme la Chine et la Russie.

I.A.

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES :

## Le président de l'APN reçoit une délégation de la société civile de la wilaya de Tébessa

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a reçu, mardi à Alger, une délégation de la société civile de la wilaya de Tébessa, composée de cadres et de

moudjahidine, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation qui effectue une visite à l'APN,

M. Boughali a souligné « l'importance du rôle des différentes composantes de la société civile dans la construction de l'Algérie nouvelle », les appelant à « consentir davantage d'efforts pour accompagner les autorités

dans ce processus d'édification », avant d'écouter leurs préoccupations et leurs attentes, précise la même source. Après la rencontre, le député Seddik Bakhoucha a accompagné la délégation dans la salle des séances plénières, où ils ont suivi un exposé sur la composition et les missions de l'Assemblée, et sur le déroulement des plénières.

R.N.

RELATION ALGÉRO-AMÉRICAINNE :

## Larbaoui reçoit l'ambassadrice des USA à Alger

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, hier, l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique à Alger, Mme Elizabeth Moore Aubin, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience a permis aux deux parties d'examiner « l'état des relations privilégiées entre l'Algérie et les États-Unis d'Amérique et les différents aspects de la coopération bilatérale » et de mettre en avant « la volonté commune qui anime les dirigeants des deux pays et leur souci de renforcer le partenariat algéro-américain dans

divers domaines et de l'étendre et de le diversifier au service des intérêts communs des deux pays et peuples amis ». Les deux parties ont également passé en revue « les questions régionales et internationales d'intérêt commun », soulignant « l'importance de l'intensification de la concertation bilatérale entre les deux pays pour relever les défis communs au service de la paix, de la stabilité et du développement, notamment dans le cadre du Conseil de sécurité des Nations Unies », selon le communiqué.

R.N.

DIPLOMATIE :

## Arrivée de Mansouri à Djouba pour une visite officielle

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, est arrivée lundi à Djouba (Soudan du Sud), pour une visite officielle dans ce pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la participation de l'Algérie aux travaux du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur le Soudan du Sud (C5), lors desquels l'Algérie veillera à apporter « sa contribution aux efforts de paix et de stabilité dans ce pays frère », et à réaffirmer ainsi « le ferme engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à soutenir l'action africaine commune et à relever les défis du continent africain », ajoute la même source.

COOPÉRATION ALGÉRO-CUBAINE :

## Le ministre de la Communication reçoit l'ambassadeur de Cuba à Alger

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a reçu, lundi, l'ambassadeur de Cuba à Alger, M. Hector Igarza Cabrera, qui lui a rendu une visite de travail et d'amitié, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a permis aux deux parties de « passer en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales entre l'Algérie et Cuba, ainsi que les moyens de les promouvoir en vue de renforcer la coopération entre les deux pays », précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties ont évoqué « les accords signés entre l'Algérie et Cuba dans le domaine de l'information, notamment l'accord conclu, en 2023, entre Algérie Presse Service et son homologue cubaine Prensa Latina, pour l'échange de nouvelles et de contenus médiatiques, et l'accord conclu, la même année, entre l'Etablissement public de Télévision et son homologue cubain ».

L'accord qui sera bientôt signé entre la Radio algérienne et son homologue cubaine a également été évoqué.

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues d'« œuvrer de concert au renforcement des relations bilatérales dans le domaine médiatique », a conclu la même source.

R.N.

ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES :

## Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue saoudien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, M. Faisal bin Farhan Al Saoud, indique un communiqué du ministère. Les entretiens entre les deux ministres ont porté sur « les conclusions de la Réunion de Riyad sur la Syrie, tenue le 12 janvier 2025, et les préparatifs en prévision du débat de haut niveau sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, qui sera organisé dans le cadre de la présidence algérienne du Conseil de sécurité des Nations Unies », précise le communiqué.

R.N.

**EXTENSION DU CONGÉ  
DE MATERNITÉ :****Les détails  
de la décision**

La ministre de la Solidarité, de la Famille et des Droits de la Femme, Soraya Mouloudji, a révélé hier les détails concernant l'extension du congé de maternité, une décision approuvée lors du conseil des ministres présidé lundi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Selon la ministre, il a été décidé d'étendre la période du congé de maternité de 14 semaines supplémentaires après l'expiration de la période légale pour les femmes salariées qui doivent cesser de travailler en raison de l'état de santé de leur enfant, s'il est atteint d'un handicap mental, physique ou d'une maladie grave.

La ministre a précisé, lors de son exposé devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la Nation, que cette extension se fait sur demande de la concernée, qui bénéficiera de compensations journalières à hauteur de 100 % de son salaire quotidien.

Mouloudji a expliqué que cette extension peut être renouvelée une deuxième fois, sans interruption, pour une durée maximale de 24 semaines supplémentaires si des complications de santé liées à un handicap mental, physique ou une maladie grave de l'enfant persistent ou s'aggravent, nécessitant un accompagnement constant de la mère.

Elle a considéré que cette décision permet de lutter tôt contre le handicap chez les enfants, en leur assurant des soins de santé et un suivi nécessaires pour traiter la maladie ou le handicap.

Ainsi, en général, la femme salariée bénéficiera d'un congé de maternité de 14 semaines si son enfant est en bonne santé, comme prévu par la législation actuelle, tandis qu'une salariée dont l'enfant souffre d'une condition médicale particulière pourra profiter de la décision d'extension.

R.N.

HANANE LABIAD :

**« La culture du maïs dans  
le Grand Sud se porte bien »**

*La campagne de la récolte de maïs et du tournesol a commencé il y a quelques semaines au Grand Sud et les résultats déjà sont probants, voire satisfaisants, à en croire la directrice centrale au ministère de l'Agriculture, Mme Hanane Labiad, qui en a fait l'annonce, hier sur les ondes de la Radio algérienne.*

PAR ROSA CHAOUI

**A**près le lancement timide de cette culture, la convive de l'émission « L'invité du jour », de la chaîne 3, de la Radio algérienne, atteste de son « *satisfecit* » après le retour de Timimoune où il y a eu le lancement officiel de la présente campagne de récolte.

« *Les résultats sont très satisfaisants, sachant que le maïs est une culture nouvelle et pas bien connue dans le milieu agricole* », dit-elle, citant un opérateur privé qui a réussi le challenge de récolter jusqu'à 115 quintaux à l'hectare, tandis que la moyenne oscille entre 50 et 90 quintaux.

L'Etat a mis le paquet pour aider les agriculteurs. Une réussite qu'elle incombe à l'adhésion et la volonté des agriculteurs du grand sud du pays. Et pas que, ajoute-t-elle, l'Etat a mis le paquet pour aider ces agriculteurs en subventionnant le prix d'une panoplie

de semences importées.

« *On est en train d'étudier quelle variété qui s'adapte le mieux au sol algérien et donne le plus de rendement* », indique-t-elle, rappelant l'installation d'une commission technique spécialisée pour faire le feedback du terrain et effectuer le choix variétal.

**Objectif : atteindre une récolte de 220 000 hectares de maïs**

Mme Labiad indique, en outre, que son département a donné à cette commission la mission d'atteindre les objectifs en la matière : « *arriver à une récolte de 220 000 hectares de maïs* ». Et de souligner que la réalisation de cet objectif est « *déglobalisé* » sur cinq ans (le quinquennat 2024-2028).

Présentement, enchaine-t-elle, on a doit récolter pour 2024 (la campagne en cours qui se poursuit jusqu'à février prochain-ndlr) les semis sur 16 000 hectares, au biveau d'Adrar, Timimoune et Ouargla. Et d'arriver en 2025 à 30 000 hectares de maïs gras dont 8 000 hectares au nord du pays. L'Etat subventionne le maïs gras en le cédant à 5 000 DA le quintal

S'exprimant sur le souci d'écoulement de la production du Soja, du Colza et le maïs gras, l'invitée de la Radio affirme que le département ministériel a tranché la question en donnant libre choix aux agriculteurs d'aller stocker, transporter ou vendre à l'office public ou chez les opérateurs



privés. L'oratrice révèle que l'Etat subventionne le quintal de maïs gras en le cédant à 5 000 DA. « *Un prix de loin moins que son prix réel* », assure-t-elle. Les oléagineuses aussi, ajoute la responsable, sont cédées à un prix conventionné par l'unité de transformation qui n'obéit pas au prix fluctuant de la bourse internationale et est fixé à 3 000 DA le quintal pour l'individuel et à 3 500 DA pour l'achat groupé.

R.C.

L'AMBASSADEUR DU JAPON EN ALGÉRIE :

**«Prêts à partager notre  
expertise en aquaculture avec  
les investisseurs algériens»**

L'ambassadeur du Japon en Algérie, Suzuki Kotaro, a déclaré, lundi, à Ouargla, que son pays était prêt à « *mettre son expertise en aquaculture à la disposition des investisseurs dans ce secteur économique* ».

Lors de sa visite au siège de la chambre interrégionale de la pêche maritime et de l'aquaculture, M. Kotaro a confirmé que le Japon était disposé à partager son savoir-faire en aquaculture avec les investisseurs dans le sud-est de l'Algérie, exprimant son « *espoir de développer davantage de coopérations et de partenariats avec l'Algérie dans le domaine de l'aquaculture* ».

Lors de cette rencontre, des explications détaillées ont été données au diplomate japonais sur les activités de la chambre et ses efforts pour accompagner les agriculteurs et investisseurs qui se sont lancés dans l'aquaculture dans la région.

À ce sujet, le directeur de la chambre interrégionale de la pêche maritime et de l'aquaculture, Kadour Meken, a déclaré à l'agence APS que 14 projets aquacoles ont été étudiés et approuvés dans la wilaya de Ouargla, et qu'ils devraient être réalisés en 2025.

Ces projets d'aquaculture, qui devraient produire entre 5 et 50 tonnes annuelles de tilapia nilotique et tilapia rouge, permettront d'atteindre l'auto-suffisance locale en matière de produits aquatiques, selon le même responsable. L'ambassadeur du Japon conclura sa visite dans la wilaya de Ouargla en supervisant, hier, l'inauguration d'un projet de rénovation, d'équipement et d'aménagement du centre psycho-pédagogique de l'Association des parents d'enfants handicapés mentaux à la cité Beni Thur, dans la capitale de la wilaya.

R.N.

**ALGÉRIE/ARABIE  
SAOUDITE:****Signature d'une  
convention pour  
l'organisation  
de la prochaine  
saison du Hadj**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmechdi, et le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, ont signé, mardi à Djeddah, une convention pour l'organisation de la saison du hadj 1446/2025, a indiqué un communiqué du ministère.

« *Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, et le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Tawfiq Al-Rabiah, ont signé, à Djeddah, une convention pour l'organisation de la saison du hadj 1446/2025, en présence du Consul général de l'Algérie à Djeddah, M. Mohamed Alem, du Directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (Onpo) et de cadres de l'Office* », a précisé la même source.

R.N.

UN MARCHÉ DE 11% DES EXPORTATIONS

# L'Europe ne peut se passer du gaz algérien



*L'Europe tient à importer plus de gaz de l'Algérie. Le marché actuel de l'U.E représente 11% des exportations algériennes. Un dernier rapport sur l'énergie mondiale indique que l'Algérie reste le deuxième fournisseur en gaz au Vieux Continent.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

**M**algré la tension entre Alger et Paris, le marché de fourniture du gaz naturel à la France reste intact. L'hexagone dépend beaucoup du gaz algérien après la rupture du contrat avec la Russie et son soutien à l'Ukraine.

Dans ce cadre géopolitique perturbé par les conflits et les guerres, l'Algérie conserve son leadership avec 50 milliards de m<sup>3</sup> de gaz fourni à des pays européens dont la France, l'Italie et l'Espagne. Cela n'exclut pas les cargaisons du GNL qui approvisionnent la Grande-Bretagne suite à l'accord signé l'année dernière et qui est valable jusqu'à 2029. Selon l'indice mondial Global LNG dont un rapport vient d'être rendu public, les importations du

GNL de la France en provenance de l'Algérie représentent en volume à 3,26 millions de tonnes jusqu'à fin 2024 sachant que durant l'année 2023, les importations algériennes étaient situées à 3,2 millions de tonnes. Cela place l'Algérie comme deuxième fournisseur à la France à un moment où la demande en gaz algérien va s'accroître face à un hiver rigoureux et une vague de froid qui va augmenter la satisfaction du marché intérieur français.

Même si certains experts expliquent que la baisse non significative de la production gazière est imputée à la maintenance des sites de production et aux raffineries d'Arzew, causant ainsi un léger retard. Mais cela ne signifie pas que l'Algérie ne va honorer ses engagements car actuellement, Sonatrach arrive à gérer 63% des exportations du marché mondial en rappelant qu'elle représente 2,8% du marché gazier face à de gros exportateurs comme la Russie, l'Iran, le Qatar

et l'Azerbaïdjan. Le cabinet d'études de la Banque mondiale a considéré dans sa récente analyse que « les prix du marché spot en méditerranée restent élevés et les offres pour l'Algérie sont intéressantes ».

L'Algérie qui se déploie tant bien que mal sur front, ne craint maintenant aucune concurrence, même si certains spéculent sur l'alternative qatarie qui peut fournir des quantités via le prochain terminal du port syrien à des pays de l'Europe de l'Est. Pour l'Algérie, les ententes sur le partage équitable des parts de marchés à travers la demande de proximité et surtout en Europe du sud, sont respectées par des clauses signées avec les différents exportateurs. C'est également un engagement ferme lors du dernier sommet mondial du gaz de février 2024 que l'Algérie a pris pour créer des mécanismes de coopérations en différents exportateurs sans nuire aux intérêts des uns et des autres.

F.A.

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES :

## Ouverture du 11<sup>e</sup> SIAG à Oran avec 70 exposants

La 11<sup>e</sup> édition du Salon international des industries agroalimentaires (Siag) a été ouverte, dimanche au Centre des Conventions «Mohamed Benahmed» à Oran, avec la participation de 70 exposants, la plupart étant des industriels nationaux dans ce domaine.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le P-dg de la Société d'études économique et développement de l'investissement, Hichem Saidi, en présence de l'ambassadeur de la République du Zimbabwe, Vusumuzi Ntonga.

La commissaire de ce salon, organisé par la société «First Events», Mme Rahmani Hayat, a indiqué que cet événement, qui se déroulera jusqu'au 16 janvier, réunit près de 70 exposants activant dans le domaine

des industries alimentaires, incluant des fabricants, des fournisseurs d'équipements et des prestataires de services.

Elle a souligné la présence de certains exposants étrangers en provenance de France et de Turquie, ainsi que la participation de l'ambassade du Zimbabwe pour présenter divers produits de son pays.

Ce salon économique devrait attirer 4.500 visiteurs, selon la même source, qui a précisé que l'événement proposera un programme diversifié sur trois jours, avec notamment des ateliers de cuisine en direct, animés par des chefs célèbres tels que Hicham Cook, Hadjer PinkKitchen, et le chef Walid.

R.N.

AIR ALGÉRIE :

## Nouvelles lignes internationales et offre spéciale Ramadhan avec 50% de réduction

La compagnie Air Algérie prévoit d'élargir son réseau international et de proposer des options de voyage plus flexibles pour ses passagers, a annoncé mardi son Président-directeur général, Hamza Benhamouda. Lors d'une conférence de presse sur les réalisations de 2024 et les objectifs de l'année en cours, il a précisé qu'Air Algérie envisage d'ouvrir de nouvelles lignes internationales, notamment vers Abuja (Nigeria), Amsterdam (Pays-Bas), ainsi que deux nouveaux vols vers l'aéroport de Stansted à Londres (Royaume-Uni). Cette expansion s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la flotte de la compagnie, visant à améliorer l'expérience de voyage et à offrir des options plus pratiques et accessibles.

Dans un autre registre, Air Algérie a annoncé une réduction de 50% sur les billets économiques pour ses vols internationaux durant le prochain Ramadhan. Cette offre spéciale, qui fait partie de l'engagement citoyen de la compagnie, sera disponible pour réservation du 15 janvier au 30 mars 2025, et les voyages pourront être effectués entre le 25 février et le 5 avril 2025. Cette initiative vise à répondre aux attentes des clients et à rendre les voyages internationaux plus accessibles pendant la période du Ramadhan.

FINANCES :

## Début de cotation de la startup Moustachir à la Bourse d'Alger

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a lancé officiellement, ce mardi, la cotation des actions de l'entreprise Moustachir sur la Bourse d'Alger, faisant d'elle la première startup à entrer en bourse. L'annonce a été faite au siège de la Bourse d'Alger, en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des startups et des petites entreprises, Nourredine Ouadah, du directeur général de la société de gestion de la Bourse d'Alger, Yazid Ben Mouhoub, du président de la Commission de régulation et de surveillance des opérations boursières (Cosob), Youcef Bouzenada, ainsi que du directeur général de Moustachir, Kheireddine Boulefaa.

R.N.

PÉTROLE:

## Le Brent clôture à plus de 81 dollars

Les cours du pétrole ont accéléré, avant-hier, soutenus par des inquiétudes quant à des perturbations de l'approvisionnement mondial.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, a gagné 1,57% à 81,01 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, a grimpé de 2,94% à 78,82 dollars.

R.N.

LOI DE FINANCES 2025

# Simplification des procédures fiscales saluée par les opérateurs économiques

Les participants à une journée d'étude consacrée à la Loi de finances 2025, organisée mardi à Oran, ont exprimé leur satisfaction concernant la simplification des procédures fiscales introduites par la loi en faveur des opérateurs économiques et des agents du secteur des impôts.

Le Directeur régional des Impôts d'Oran, Mohamed Herran, a précisé, dans son intervention lors de cette rencontre, organisée à l'initiative conjointe de la Chambre de commerce et de l'industrie d'Oran et du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants algériens (UGCAA), que la Loi de finances 2025 « se distingue par la simplification des procédures fiscales, que ce soit pour la déclaration d'activité, le paiement des taxes ou le règlement des contentieux, facilitant ainsi le travail des opérateurs économiques et des agents des impôts ». Il a rappelé que la Loi de finances met l'accent sur la promotion de l'économie nationale et l'encouragement des investissements à travers plusieurs mesures, dont la prorogation du délai de souscription à la déclaration annuelle du revenu global jusqu'à fin juillet de chaque année, au lieu de fin avril précédemment, « afin de permettre aux opérateurs économiques de disposer d'un délai suffisant pour préparer leurs comptes ».

Il a également indiqué que la Loi de finances 2025 simplifie la procédure d'enregistrement des contrats afin de préserver les copies originales des contrats publics et d'enregistrer les contrats soumis à un impôt fixe sur des déclarations de contrats, sans les soumettre aux taxes, à l'exception des contrats privés, et en obligeant les rédacteurs à préparer un résumé des contrats pour les déclarations déposées, ainsi que des extraits analytiques, avec la possibilité de soumettre et de déposer simultanément les déclarations et les extraits analytiques, sous forme papier ou électronique.

Abondant dans le même sens, Benziane Kada, cadre à la direction régionale des Impôts d'Oran, a salué le renforcement des garanties accordées aux contribuables dans la Loi de finances 2025, notamment les facilités concernant le remboursement de la TVA, la notification des décisions des autorités compétentes aux contribuables et la possibilité pour ces derniers de déposer des recours concernant les décisions relatives à la TVA.

Il a également évoqué la désignation d'un conseiller fiscal par l'Association nationale des conseillers fiscaux algériens au sein des commissions de recours locales et régionales, ainsi que d'autres mesures importantes pour les opérateurs économiques et les contri



chargé des opérations fiscales et du recouvrement à la direction régionale des Impôts d'Oran, Abdelkrim Amrane, a mis en avant les mesures incitatives prévues par la Loi de finances 2025 pour le secteur de la presse et des médias, visant à renforcer le soutien au secteur audiovisuel, à la presse écrite, ainsi qu'à l'instauration et la révision de plusieurs taxes, dont une partie des recettes sera affectée au Fonds national pour le développement de l'industrie cinématographique et de

ses techniques, ainsi qu'au Fonds de soutien à la presse écrite, électronique, audiovisuelle et aux activités de formation des journalistes et des professionnels de la presse. Le président du bureau régional de l'Union générale des commerçants et artisans algériens à Oran, Abed Mouad, a exprimé la satisfaction des opérateurs économiques d'Oran concernant les mesures incitatives de la Loi de finances 2025, notamment la simplification des procédures fiscales, la prorogation des

délais pour la déclaration annuelle des revenus et l'arrêt des procédures fiscales en cas de conflit, après le paiement de seulement 20 % de leur montant, ainsi que la numérisation des démarches fiscales pour la déclaration et l'obtention des documents fiscaux à distance, permettant ainsi aux opérateurs économiques de se concentrer sur l'investissement et le développement de leurs activités plutôt que de perdre du temps sur des questions fiscales.

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES (CGEA)

## Contribuer aux efforts de développement suivant le programme de l'Etat

La Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) a exprimé, lundi, son engagement à participer aux efforts de développement suivant le programme tracé par l'Etat et ce, après l'élection d'un nouveau bureau national. S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée à Alger pour la présentation du nouveau bureau national et de son plan d'action, le président de la CGEA, Nacer Berkani a affirmé que « le plan d'action la Confédération pour les cinq années à venir permettra de contribuer à la relance du développement, suivant le programme tracé par l'Etat, notamment en ce qui concerne le soutien aux start-up ». M. Berkani a affirmé, en outre, que son organisation « est attachée aux valeurs nationales novemberistes et à la ligne nationale, en y contribuant de manière efficace, selon les exigences de l'intérêt national », y compris « les défis que le président de la République s'est engagé à relever, pour concrétiser les aspirations des citoyens, ce qui permettra à

la CGEA, poursuit-il, de s'ériger en partenaire économique efficient voire une force de proposition pour les Pouvoirs publics, dans l'objectif de booster l'économie nationale et réaliser le développement durable ». Rappelant les objectifs de la CGEA, consistant à « réunir les entreprises algériennes et à s'acquitter du rôle de partenaire social pour les entreprises, en leur conférant un caractère professionnel, dans le cadre des lois et des réglementations », le président de la

Confédération s'est félicité du nouveau Code sur l'investissement qu'il a qualifié de « pas important » en la matière.

De son côté, le secrétaire général de la CGEA, El Mahfoud Megateli, a indiqué que le nouveau plan d'action portait sur l'encouragement de l'investissement, de la production et de l'exportation, conformément aux « objectifs tracés pour le second mandat du président de la République, lesquels revêtent un caractère économique ».



# Epidémie hivernale : La grippe, causes, symptômes et traitements

*La grippe est une infection respiratoire contagieuse due aux virus influenza, dont la particularité est la grande variabilité génétique.*

C'est un enjeu de santé publique du fait des épidémies saisonnières qui touchent chaque hiver 2 à 6 millions de personnes en France, avec un excès de mortalité attribuable à la grippe d'environ 10 000 décès, principalement chez les sujets fragiles. Le risque pandémique associé à la grippe zoonotique constitue également un enjeu majeur de santé publique. En dehors des mesures d'hygiène la vaccination annuelle contre la grippe reste le moyen le plus efficace de se protéger.

## Quelles sont les causes ?

La grippe est une maladie infectieuse causée par un virus influenza, virus à ARN enveloppé de la famille des Orthomyxoviridae, qui touche essentiellement les voies respiratoires supérieures (nez, gorge, bronches), plus rarement les poumons.

Il existe 3 types de virus influenza infectant l'humain : A, B et C. Les virus de type A infectent l'être humain et de nombreuses espèces animales. Les espèces aviaires (oiseaux aquatiques sauvages, volatiles) constituent le réservoir, ainsi que différentes espèces de mammifères (le porc, par ex.). Les virus de type A sont classés en sous-types notés HxNy, sur la base de leurs protéines de surface, l'hémagglutinine (H) et la neuraminidase (N).

Les virus de type B infectent quasi-exclusivement l'être humain. On distingue deux lignages de virus de type B, B-Yamagata et B-Victoria.

Les virus de type C provoquent une maladie généralement bénigne.

Les virus de types A et B sont responsables des épidémies saisonnières. Les virus de type A ont un potentiel pandémique (épidémie d'envergure mondiale) : comme la pandémie de grippe A (H1N1) de 2009-2010, responsable de 280 000 morts, qui fut la seconde pandémie historique causée par le sous-type H1N1, la première étant la grippe de 1918 (lire plus bas).

## Quels sont les symptômes ?

Les symptômes apparaissent entre

1 et 4 jours après la contamination. L'infection dure généralement une semaine et se caractérise par l'apparition brutale d'une fièvre, de douleurs musculaires et articulaires, de maux de tête, d'une sensation de profond malaise, de signes respiratoires (toux sèche, gorge irritée, rhinite).

La plupart des sujets atteints guérissent en une semaine avec un traitement symptomatique (antipyrétique, hydratation, antitussif et repos).

Certaines personnes fragiles sont à risque de développer une grippe grave pouvant nécessiter une hospitalisation en réanimation, le recours à une assistance ventilatoire, voire même le décès : personnes âgées de plus de 65 ans, femmes enceintes, obèses morbides (indice de masse corporelle ou IMC > 40 kg/m<sup>2</sup>), diabétiques, immunodéprimées, personnes atteintes de pathologies chroniques (maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires), nourrissons.

## Attention : il ne faut pas confondre grippe et syndrome grippal

La grippe est l'infection due à un virus influenza dont les symptômes sont les mêmes que ceux du syndrome grippal.

Un syndrome grippal est un ensemble de symptômes (fièvre, signes respiratoires, courbatures, céphalées ...) dû à un virus respiratoire qui peut être également différent de la grippe : virus respiratoire syncytial (VRS), rhinovirus, virus parainfluenza, adenovirus.

Lors d'un syndrome grippal, si nécessaire, le médecin pourra réaliser un prélèvement respiratoire qui sera analysé au laboratoire, pour savoir s'il s'agit bien de la grippe.

## Comment se transmet l'infection ?

Les virus grippaux se transmettent facilement par les aérosols, au moyen de microgouttelettes et de particules excrétées par un patient infecté lorsqu'il tousse, éternue ou parle. Ils peuvent aussi être transmis par l'intermédiaire des mains, lorsqu'une personne touche une surface contaminée et porte sa main à proximité du nez. D'où l'importance des mesures barrière lors des épidémies. Les virus grippaux pénètrent dans l'organisme par voie respiratoire, au niveau du rhino-pharynx. Ils se multiplient dans l'épithélium respiratoire, où de nouvelles particules virales sont produites. La multiplication virale



est localisée. La réplication virale provoque une nécrose de l'épithélium respiratoire cilié qui s'accompagne d'hypersécrétion de mucus bronchique. Les températures froides favorisent la survie des virus grippaux ce qui explique, en partie, pourquoi les épidémies surviennent en hiver dans les climats tempérés.

## Comment diagnostiquer l'infection ?

Des tests biologiques d'analyse d'échantillon de substance nasale sont effectués.

## Quels sont les traitements ?

Le traitement de la grippe est symptomatique, avec application de mesures d'hygiène pour limiter la transmission et peut également faire appel à un traitement antiviral spécifique. Les antiviraux sont des inhibiteurs grippaux, actif sur les virus de types A et B. Il est disponible sous forme orale. Il réduit la durée de la maladie et la sévérité des symptômes s'il est pris précocement c'est-à-dire dans les 48 heures suivant le début des symptômes. Il permet également de réduire le risque de complications et la mortalité.

Un autre inhibiteur peut-être prescrit à l'hôpital en cas de résistance à l'oseltamivir, sous forme intraveineuse. Il existe également les adamantanes qui sont des inhibiteurs d'une protéine mais les virus ont été signalés souvent comme résistants à ce médicament.

Ces antiviraux sont prescrits à titre curatif et l'oseltamivir peut égale-

ment être donné en prévention dans certaines situations. Neuraminidase : glycoprotéine de surface du virus qui possède une activité enzymatique qui permet la libération des particules virales nouvellement formées et leur diffusion au sein du mucus.

## Comment prévenir la maladie ?

En cas d'épidémie déclarée, des mesures de protection individuelle s'imposent pour éviter d'être infecté, ou quand on est malade d'infecter soi-même les personnes de son entourage proche : port du masque, utilisation de mouchoirs jetables, tousser et éternuer dans

son coude, se laver régulièrement les mains, aérer son logement régulièrement. Si vous êtes malades évitez le contact avec des personnes fragiles.

Les modifications génétiques constantes des virus grippaux imposent d'ajuster chaque année la composition du vaccin pour y

introduire les souches les plus récentes en circulation. Si l'efficacité du vaccin dépend avant tout de l'âge et de l'état immunitaire du sujet vacciné, le degré de similitude entre les souches vaccinales et les virus en circulation entre également en ligne de compte. En dehors des mesures d'hygiène la vaccination annuelle contre la grippe reste le moyen le plus efficace de se protéger. Il permet de réduire les formes graves de grippe. Elle est fortement recommandée pour les personnes les plus fragiles (lire ci-dessus), mais également pour le personnel soignant, pour les personnes résidant en établissement de soins de suite et pour toutes personnes en contact direct avec des personnes fragiles. La protection conférée par le vaccin est de 6 à 9 mois.

## Combien de personnes touchées ?

La « grippe espagnole », la pandémie la plus sévère, a fait 20 à 50 millions de morts dans le monde entre 1918 et 1919. D'autres pandémies ont suivi en 1957, en 1968... ou plus récemment en 2009.

Les épidémies de grippe évoluent selon une saisonnalité, elles surviennent dans les régions tempérées entre novembre et avril dans l'hémisphère nord, entre avril et octobre dans l'hémisphère sud. On ne peut pas non plus prédire l'intensité ou la sévérité d'une épidémie. En France, la grippe saisonnière touche 2 à 6 millions de personnes et est responsable d'environ 10 000 décès chaque année.

Les pandémies sont rares, mais le XXe siècle en a connu trois : la pandémie de 1918 dite « grippe espagnole », la plus sévère, due au sous-type H1N1, a touché le monde entier et a été responsable de 20 à 50 millions de morts entre 1918 et 1919 ; la « grippe asiatique » en 1957, due au sous-type H2N2 ; et la « grippe de Hong Kong » en 1968 due au sous-type H3N2. En 2009, date de la dernière pandémie grippale, le virus responsable était un nouveau variant de sous-type H1N1, résultant d'échanges génétiques appelés réassortiments entre un virus humain, un virus aviaire et deux virus porcins.

## Cinq précautions simples contre la grippe

Les symptômes les plus courants de la grippe sont la fièvre, une toux sèche, des maux de tête, des douleurs musculaires et articulaires, des maux de gorge et un écoulement nasal. Chaque année, des millions de personnes contractent la grippe. La plupart se rétablissent en l'espace d'une semaine, mais malheureusement, dans un petit nombre de cas, la grippe peut être mortelle. Les épidémies de grippe saisonnière se produisent généralement à la fin de l'automne et en hiver. Il est donc possible de les anticiper et de s'y préparer. Dans les régions tropicales, la grippe sévit parfois tout au long de l'année, causant des flambées moins régulières, mais la prévention reste importante.

## Voici les précautions à prendre pour vous protéger et protéger vos proches.

### Faites-vous vacciner

Se faire vacciner tous les ans est le moyen le plus efficace de se protéger contre la grippe et ses complications graves. La vaccination est particulièrement importante pour les femmes enceintes, à tous les stades de la grossesse. Elle est également cruciale pour les enfants âgés de 6 mois à 5 ans, les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques et le personnel de santé.

**Bon à savoir :** Le vaccin antigrippal ne peut pas provoquer une grippe, mais on peut se sentir endolori ou fiévreux après la vaccination. C'est une réaction tout à fait normale et naturelle qui ne

dure généralement qu'un jour ou deux.

### Lavez-vous régulièrement les mains

La propreté des mains protège contre de nombreuses infections, y compris la grippe. Garder les mains propres est un moyen facile de protéger votre santé et celle de votre famille. Lavez-vous régulièrement les mains au savon sous l'eau courante et essuyez-les soigneusement avec une serviette à usage unique. Vous pouvez aussi utiliser une solution hydroalcoolique s'il est impossible de vous laver les mains à l'eau et au savon.

Bon à savoir : Le temps qu'il faut pour se laver correctement les mains est à peu près le même que pour chanter deux fois « joyeux anniversaire ».

### Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche

Les microbes pénètrent le plus souvent dans l'organisme par les yeux, le nez et la bouche.

Il est impossible de maîtriser tout ce qu'on inhale, mais on peut réduire le risque d'infection en évitant de se toucher le visage avec les mains. Si vous devez vous toucher les yeux, le nez ou la bouche, faites-le avec un mouchoir en papier propre ou lavez-vous les mains d'abord.

### Tenez-vous à l'écart des personnes malades

La grippe est contagieuse. Elle se propage facilement dans les espaces où il y a beaucoup de monde, par exemple dans les transports publics, les écoles et les maisons de retraite et lors des manifestations publiques. Quand une personne infectée tousse ou éternue, des gouttelettes contenant le virus peuvent se répandre jusqu'à un mètre autour d'elle et contaminer les autres personnes qui les respirent.

Si vous ne vous sentez pas bien, restez chez vous.

Si vous avez la grippe, la fréquentation d'autres personnes les expose au risque de contamination.

C'est particulièrement vrai pour les personnes souffrant de maladies chroniques comme le cancer, les cardiopathies et l'infection à VIH.

S'isoler rapidement peut permettre d'éviter de propager la grippe et sauver des vies.

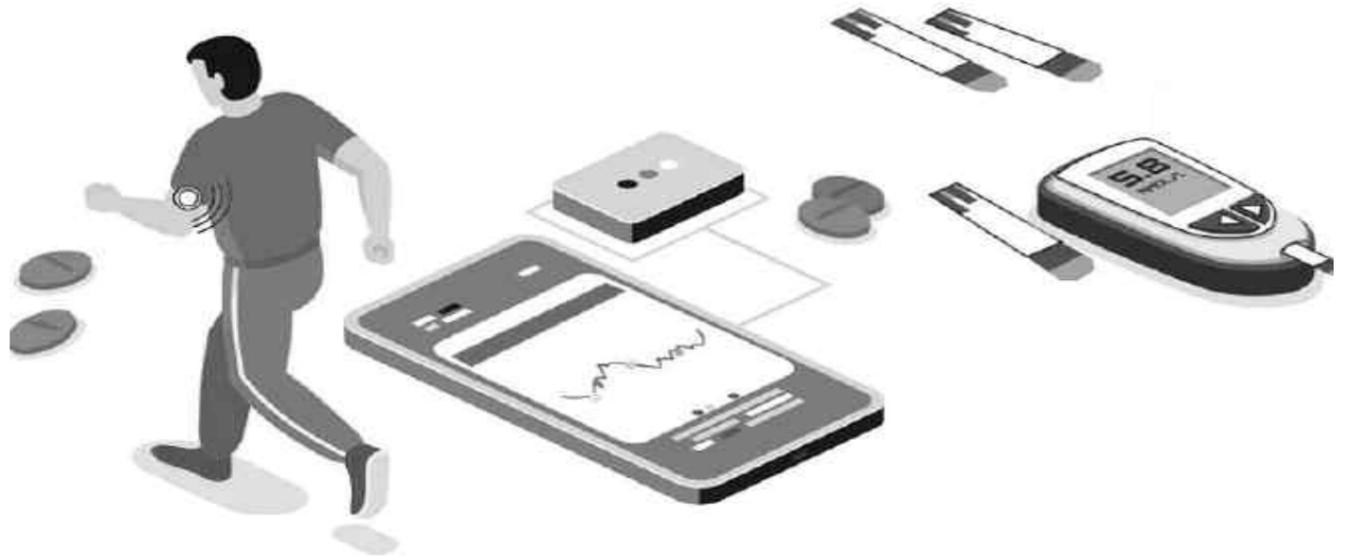


INNOVATION DANS LE TRAITEMENT ET LE SUIVI DES DIABÉTIQUES

# « Le diabète sous un nouveau jour »

Environ 220 spécialistes, médecins généralistes, endocrino-diabétologues, médecins internistes et pédiatres, venus des différentes wilayas du pays, ont participé à un symposium intitulé « Le diabète sous un nouveau jour ».

Cette rencontre tenue à Alger le vendredi 3 mai était dédiée à la formation. Cet événement scientifique a été animé par le Pr. Rachid Malek, chef de service de médecine interne au CHU de Sétif, président de la Société algérienne de médecine interne (SAMI), le Pr. Nassim Nouri, chef de service d'endocrinologie et maladies métaboliques au CHU Ben Badis de Constantine, le Pr. Housseem Baghous, spécialiste en endocrinologie et maladies métaboliques au service de diabétologie au CHU Mustapha-Bacha, le Pr. Amar Tebaïbia, chef de service de médecine interne à l'EPH Birtraria, président de la Société algérienne d'obésité et des maladies métaboliques (SAOMM) ainsi que le Pr. Bogdan Nicolescu-Catragi, service des maladies métaboliques (CHU Bordeaux). Ces éminents spécialistes ont discuté des avantages offerts aux patients diabétiques ainsi que des recommandations internationales concernant l'intégration de la pompe à insuline dans la prise en charge du diabète. Ils ont également abordé l'état des lieux en Algérie en matière d'outils modernes d'auto-surveillance glycémique et d'insulinothérapie. Précédé par une conférence de presse, cet événement a été également l'occasion de partager des connaissances et de présenter de nouveaux dispositifs médicaux modernes visant à améliorer la qualité de vie des patients diabétiques. Par ailleurs, les Laboratoires Salem ont présenté deux nouveaux dispositifs médicaux : Le CGM « SIBIONICS® » et la nano pompe à insuline Medtrum TouchCare®, deux solutions innovantes pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des per-



sonnes atteintes de diabète.

## Un contrôle glycémique continu avec ce nouveau dispositif

Le CGM SIBIONICS® est un dispositif médical doté d'une alarme qui prévient les utilisateurs en cas d'hypoglycémie, et indique les différentes tendances du glucose en temps réel. Il contribue ainsi à prévenir les éventuelles complications à moyen et long termes et permet une détection des tendances et des fluctuations du glucose toutes les 5 minutes, à raison de 288 mesures glycémiques par jour, pendant 14 jours.

## Une nano pompe à insuline pour un équilibre glycémique intelligent

Medtrum TouchCare® est un dispositif médical sous forme de patch miniaturisé portable autoadhésif en contact du corps. Medtrum TouchCare® est programmable pour administrer de l'insuline en continu. Elle permet une infusion très précise d'insuline à incrément de 0,05 unités/heure. Cette nano pompe à insuline permet également de réduire le nombre des injections répétées, notamment chez les enfants. Cette pompe est pilotable via le PDM fourni ou une application

mobile nommée « EasyPatch ».

## Bandelettes « Check 3® » : efficacité et fiabilité

Il s'agit de bandelettes de glycémie en full process en Algérie et en Afrique du Nord depuis 2018. Check 3® est une solution pour les patients diabétiques permettant des résultats glycémiques de précision de pointe, dotée d'un grand écran facilitant la lecture des données et d'une mémoire de 800 résultats.

## Prévenir vaut mieux que guérir

Enfin, les spécialistes ont mis l'accent sur la prévention en adoptant de bonnes habitudes hygiéno-diététiques. En effet, la prévention permet de réduire les risques de développer un diabète ou de retarder les complications liées à cette pathologie en cas où le diabète est déjà là.

Aussi, les spécialistes recommandent de revenir à l'alimentation saine de nos anciens qui est constituée de légumes et de fruits de saison, de diminuer le sel, le sucre et le gras. Ne pas fumer ni s'exposer au tabagisme passif, maintenir un poids saint, pratiquer une activité physique tous les jours, stabiliser sa pression artérielle, sa cholestérolémie et sa glycémie. Faire régulièrement des examens de

dépistage du diabète, mesurer sa pression artérielle.

## Le diabète, une véritable pandémie dans le monde

Selon l'OMS, la maladie du diabète ne cesse d'augmenter de par le monde et notre pays ne fait pas exception. La prévalence du diabète a augmenté plus rapidement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Le diabète est une cause majeure de cécité, d'insuffisance rénale, d'accidents cardiaques, d'accidents vasculaires cérébraux et d'amputation des membres inférieurs. Avec le temps, le diabète peut endommager le cœur, les vaisseaux sanguins, les yeux, les reins et les nerfs. Cette pathologie multiplie par 2 ou 3 le risque chez l'adulte de souffrir d'accidents cardiaques ou vasculaires cérébraux. Associée à une diminution du débit sanguin, la neuropathie qui touche les pieds augmente la probabilité d'apparition d'ulcères des pieds, d'infection et, au bout du compte, d'amputation des membres. La rétinopathie diabétique est une cause importante de cécité et survient par suite des lésions des petits vaisseaux sanguins de la rétine qui s'accumulent avec le temps. 2,6% de la cécité dans le monde peuvent être attribués au diabète.

## Conseils nutritionnels minimums à suivre

Faire 3 repas par jour (ne pas sauter de repas), prendre le temps de manger assis à table, éviter le grignotage, diversifier les repas ; diminuer la ration énergétique en choisissant une alimentation de densité énergétique moindre (fruits, légumes) et/ou un contrôle de la taille des portions (notamment en ce qui concerne les féculents) ; consommer à chaque repas de tout mais en quantité adaptée (fruits et légumes, pains, céréales, féculents et légumes secs/lait et produits laitiers/viande, poissons et œufs/eau) ; privilégier les aliments bénéfiques à notre santé (fruits, légumes, féculents de préférence complets, poissons...) riches en fibres, vitamines, minéraux et protéines de bonne qualité.



GHARDAÏA

# Le ksar de Tafilalt parmi les lauréats des prix mondiaux de l'Habitat

La fondation Amidoul de Béni-Isguen (Ghardaïa) a remporté la médaille de bronze des prix mondiaux de l'habitat "World Habitat", en partenariat avec l'Onu-Habitat, pour la réalisation de son projet du ksar Tafilalt Tajdit (nouveau Tafilalt), a appris l'APS des responsables de la fondation "Amidoul" initiatrice du ksar.



Ce prix a été attribué jeudi dernier à la fondation pour la réalisation de son projet innovant, un ksar bioclimatique de 1.050 logements s'étendant sur 22 hectares, sur un espace rocailleux dans le Sud algérien (600 km d'Alger), selon des normes architecturales et bioclimatiques alliant architecture et développement durable, avec un intérêt particulier pour la préservation de l'environnement et le cadre de vie, a expliqué Dr.Ahmed Nouh, président de la fondation Amidoul.

Le ksar en question est un projet innovant de logements abordables, édifié en plein Sahara algérien en combinant des techniques de construction traditionnelles avec des ajustements contemporains, afin de s'adapter à une vie communautaire harmonieuse avec le désert et en impliquant les résidents dans la gestion de leur cité, a expliqué M.Nouh.

Pour l'initiateur du projet, ce projet est devenu un modèle et une référence en matière de préservation du patri-

moine architectural alliant la modernité, le confort de vie et la bioclimatique ainsi que l'écologie, tout en utilisant des matériaux de construction locaux. Dans le respect de la tradition d'entraide, la fondation Amidoul a mis en place un développement communautaire égalitaire, une approche qui, en impliquant activement les résidents dans la conception et la gestion du lieu, favorise un profond sentiment d'appartenance et de propriété.

Le ksar (projet lancé en 1997 et inauguré en 2006) répond aussi aux défis du changement climatique en intégrant des caractéristiques d'efficacité énergétique et de durabilité environnementale. Il utilise des matériaux locaux écologiques, applique des techniques de refroidissement passif et inclut la plantation d'arbres.

"Cette consécration est le fruit de notre engagement en faveur de la pré-

servation de l'écologie et de notre patrimoine architectural classé patrimoine universel par l'Unesco, tout en épousant la modernité", a affirmé M.Nouh. Le ksar de Tafilalt avait déjà obtenu le premier prix de la Ligue arabe de l'environnement en 2014, le 1er prix de ville durable suite à un vote des internautes intitulé "Coup de cœur des internautes City" en 2016, ainsi que le premier prix international "Energy globe national Award 2020" délivré par une fondation autrichienne avant d'obtenir un certificat "Energy Global World Award 2023", a-t-il rappelé. Tafilalt Tajdit, qui renferme aussi des espaces verts et un parc animalier, est devenu actuellement une première destination touristique dans la région de Ghardaïa, avec le ksar mitoyen de Béni-Isguen (classé patrimoine mondial) et le système traditionnel de partage des eaux.

BLIDA

## Chutes des premières neiges sur les monts de l'Atlas blidéen

Les premiers flocons de neige de la saison sont tombés dans la nuit de dimanche à lundi sur les monts de l'Atlas Blidéen, suite à une perturbation climatique à l'origine de fortes précipitations pluviales et d'une importante chute du mercure, a-t-on constaté.

Les cimes de Chréa, culminant à plus de 1.500 m d'altitude, sont recouvertes de neige depuis la nuit dernière et d'un épais brouillard, au moment où les températures ont chuté à 6 C à l'aube, a indiqué, à l'APS, le président de la commune de Chréa, Samir Smailia.

Le responsable a relevé la joie des habitants de la localité à la vue du beau manteau blanc couvrant les cimes des montagnes, d'autant plus que cette pluie et cette neige, qui ont

coïncidé avec le début de la nouvelle année agraire, sont très bénéfiques tant pour les cultures que pour les arbres et les réserves d'eaux souterraines.

Face à ces précipitations, "les services de tous les secteurs concernés se sont mobilisés pour assurer la fluidité de la circulation", a ajouté M. Smailia, soulignant la mobilisation, par ses services, de deux camions de déneigement appuyé par quatre chasse-neige relevant de la Direction des travaux publics en plus d'importantes quantités de sel.

De nombreux amateurs de la station climatique de Chréa, parmi les citoyens de Blida et des wilayas voisines, ont déjà exprimé, via les réseaux sociaux, leurs souhaits de profiter de cette belle neige tant désirée,

en postant de belles photos des monts et de la ville de Chréa couverts de neige immaculée.

Les services de la protection civile de Blida ont, pour leur part, lancé un appel aux citoyens "à éviter de se rendre sur les hauteurs de Chréa durant la perturbation climatique qui se poursuivra demain mardi, en raison de la chaussée et du sol glissant qui pourrait causer des blessures ou des accidents de la route".

A noter que l'axe de la RN 64 reliant les communes de Baâta (Médéa) et Bougara (Blida), est actuellement difficile d'accès en raison de l'accumulation de la neige, selon la gendarmerie nationale sur sa page sur les réseaux sociaux "Tariki", assurant que "ses éléments sont sur place pour alerter les usagers de la route".

TIZI-OUZOU

## 25 personnes bloquées par la neige à Boghni secourues

Vingt-cinq personnes qui étaient bloquées, hier lundi, par la neige à bord de leurs véhicules dans la commune montagneuse de Boghni, au sud-ouest de Tizi-Ouzou, ont été secourues par les éléments de la Protection civile, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

Les 25 personnes, étaient à bord de 9 véhicules et voulaient rejoindre la station climatique de Tala Guilef, où elles se sont retrouvées bloquées par la neige qui a recouvert, depuis hier, la région, fermant certains axes routiers situés en altitude, notamment ceux menant vers la station climatique de Tala Guilef.

Les éléments de la protection civile de l'unité de Boghni sont intervenus pour dégager les véhicules et permettre ainsi aux personnes bloquées de rentrer chez elles saines et sauvées.

La cellule de communication de la direction de la protection civile de Tizi-Ouzou a saisi l'occasion pour réitérer son appel à la vigilance en cette période de chutes de neige, invitant les citoyens à ne pas prendre de risque en se rendant dans des zones ou en empruntant des routes fermées par la poudreuse.

Au risque de se retrouver bloquées par la neige, s'ajoute celui des chutes de pierres qui se produisent parfois en période de fortes précipitations dans cette région montagneuse rocheuse. D'ailleurs, les services de la gendarmerie nationale ont signalé un déboulement rocheux dans la même zone, à savoir la Route nationale 30, dans sa partie reliant Boghni à Tala Guilef, appelant les automobilistes à être vigilants.

Les mêmes services ont annoncé que, suite aux chutes de neige importantes que connaît la wilaya de Tizi-Ouzou, certains axes routiers situés en altitude sont fermés à la circulation, il s'agit notamment de la RN fermée au niveau du Col de Tirourda, de la RN à hauteur du col de Tizi n'Kouilal, de la RN 33 fermée à Aswel et du chemin de wilaya 253 à hauteur du Col de Chelata.

# Syrie : Défis et perspectives pour les nouvelles autorités de transition

*Les nouvelles autorités de la Syrie ont pleinement conscience que cette reconstruction sera entravée si à côté, le volet socio-économique n'est pas pris en charge.*

Après la chute de Bachar el Assad le 8 décembre dernier, les nouvelles autorités sont à l'œuvre pour reconstruire la nouvelle Syrie. À quoi ressemblera-t-elle ? Cette question qui taraude et inquiète à la fois, Syriens et communauté internationale, n'a pas encore une réponse. En interne, les nouvelles autorités tentent de rassurer la population locale. Pour ce qui est de l'externe, elles ont, depuis leur prise de pouvoir, multiplié les gestes d'ouverture pour se défaire de l'image d'islamistes radicaux.

Le nouvel homme fort de Damas, Ahmad al-Chareh reçoit régulièrement au palais présidentiel des délégations étrangères qui ont commencé à affluer dans la capitale syrienne pour prendre le pouls. Ces émissaires sont surtout en quête d'assurances quant aux intentions futures et de la direction que prendra le pays. De leur côté, les nouvelles autorités ne sont pas restées les bras croisés. Le chef de la diplomatie, Assaad al-Chaibani, a été missionné auprès des pays arabes dans le cadre d'une tournée qui l'a déjà conduit aux Emirats, au Qatar et en Jordanie, après une première visite en Arabie saoudite.

## Un dialogue national sur l'avenir du pays

Le 7 janvier, à Amman, Assaad al-Chaibani a rappelé que les autorités de transition prévoient d'organiser un dialogue national sur l'avenir de la Syrie. Et de préciser qu'elles avaient tenté d'organiser dans un premier temps cette conférence début janvier, mais avaient ensuite décidé de former au préalable «une commission élargie» qui doit se réunir à une date non précisée. Cette commission doit comprendre «des hommes et des femmes» capables «de représenter pleinement le peuple syrien», a ajouté le ministre.

Ahmad al-Chareh avait indiqué, pour sa part, que l'organisation d'élections pourrait prendre quatre ans et que l'élaboration de la nouvelle Constitution pourrait prendre jusqu'à trois ans. Un laps de temps jugé relativement long même par les observateurs. Le 8 janvier lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation dans ce pays, l'émissaire de l'ONU pour la Syrie a mis en garde contre les «erreurs» qui pourraient faire dérailler la transition politique syrienne.

## Tournée européenne

«Les décisions prises aujourd'hui



détermineront l'avenir à long terme. Il y a des opportunités et de vrais dangers», a déclaré Geir Pedersen appelant la Syrie et la communauté internationale à «réussir la prochaine phase». Il reste que les nouvelles autorités syriennes conscientes des difficultés et des attentes de la communauté internationale tentent présentement de susciter le soutien des partenaires étrangers, indispensable pour redresser le pays. Aussi après sa tournée arabe, le chef de la diplomatie syrienne compte se rendre en Europe pour expliciter la vision politique des nouvelles autorités. Ainsi, lors d'une conférence de presse conjointe organisée vendredi dernier après sa rencontre avec le chef de la diplomatie italienne, il a annoncé qu'il allait effectuer une tournée européenne. «Je suis heureux d'annoncer mon intention de présider une délégation de haut niveau lors d'une tournée à l'étranger, qui inclura plusieurs pays européens, dans le but de renforcer la coopération et le partenariat dans tous les domaines», a déclaré M. Chaibani.

## Infrastructures et économie ravagées

Mais si la transition politique et le respect des droits de tous les segments de la société syrienne seront sans nul doute évoqués, il reste aussi que le volet économique et la levée des sanctions imposées à la Syrie du temps de l'ancien régime figureront également au menu des discussions que la délégation syrienne aura avec les responsables qui la recevront. Et pour cause, pour aussi importante qu'elle puisse être la reconstruction politique du pays, n'est pas le seul chantier prioritaire auquel les nouvelles autorités se sont attelées. Elles ont pleinement conscience qu'elle sera entravée si à côté, le volet socio-économique n'est pas pris en charge. En effet, à cette reconstruction politique doit forcément s'ajouter celle de la remise en ordre du secteur économique. Or, le défi n'est pas gagné d'avance et il ne pourrait être relevé sans le soutien et une aide

massive de l'étranger. Faut-il ainsi rappeler que le pays est exsangue et que les années de guerre ont ravagé les infrastructures et l'économie. Selon des statistiques d'organismes internationaux, 15 millions d'habitants vivent uniquement grâce à l'aide humanitaire internationale.

## Tout est à reconstruire ou presque

En fait, tout est à reconstruire ou presque en Syrie, ce que le Premier ministre de transition, Mohammed Al-Bachir, avait reconnu dans une interview accordée au quotidien italien «Corriere della Sera» avant la visite ce vendredi du vice-Premier ministre italien et ministre des Affaires étrangères Antonio Tajani à Damas. Alors que la Syrie était considérée comme un pays à forte croissance avant 2011, son profil économique actuel est celui d'un pays à faible revenu, selon la classification de la Banque mondiale. Car depuis le début du conflit en 2011 tous les secteurs, commerce, industrie, agriculture, production pétrolière, se sont effondrés. Dans un rapport publié au printemps dernier, l'institution multilatérale estimait que le produit intérieur brut (PIB) du pays avait diminué de 54% entre 2010 et 2021. Mais, reconnaît-elle, la situation réelle est certainement bien plus catastrophique. En recourant à des données satellitaires de la Nasa, l'analyse des points lumineux de la Syrie (ampoules électriques et torchage du gaz), elle avance plutôt le chiffre d'un recul de 84% entre 2010 et 2023.

## Les systèmes d'irrigation endommagés

Pour ce qui est de la production pétrolière du pays, elle n'est plus que l'ombre d'elle-même selon ce même rapport repris par un média économique, lequel poursuit que l'observation du torchage nocturne du gaz révèle que, en 2023, la production a encore reculé de 6%. Si en 2010, la production d'or noir s'élevait à 383.000 barils par jour, elle n'était plus que de 90.000 barils par jour l'an dernier,

selon l'Administration américaine de l'information sur l'énergie. Les autres secteurs ne se portent pas mieux. L'agriculture, en est le parfait exemple. Secteur majeur de l'économie syrienne avant le début du conflit sa production a connue une baisse drastique. Entre 2001 et 2007, par exemple, la production nationale de blé s'élevait en moyenne à environ 4 millions de tonnes. Après un creux historique en 2022 (1 million de tonnes), la production a rebondi l'an dernier pour s'établir à 2 millions de tonnes, ce qui est loin de ses capacités. Le conflit a endommagé les infrastructures et les systèmes d'irrigation.

## Effondrement de la production agricole et industrielle

L'effondrement de la production agricole et industrielle nationale a logiquement accru la dépendance de la Syrie aux importations. Entre 2011 et 2023, les importations ont couvert près de la moitié de la consommation nationale de pétrole et environ un tiers de la consommation de céréales. Reste que le commerce extérieur du pays s'est effondré en une décennie. Selon la Banque centrale de Syrie, les exportations de biens ont diminué de 8,8 milliards de dollars en 2010 à seulement 1 milliard de dollars en 2023, les ventes de pétrole représentant la plus forte baisse des exportations. Les importations, elles, sont passées de 17,5 milliards de dollars en 2010 à 3,2 milliards de dollars en 2023, selon les statistiques officielles. Face à cette détérioration de l'économie, les recettes budgétaires du pays n'ont pas cessé de reculer. Elles ont baissé de 85% par rapport à 2010. Entre 2011 et 2023, le déficit budgétaire annuel de la Syrie a atteint en moyenne 11% du PIB.

## Une inflation galopante

L'effondrement du commerce, l'expansion de l'économie souterraine et l'affaiblissement des capacités administratives de collecte des impôts expliquent ces piètres résultats. Faute de rentrées d'impôt, les dépenses budgétaires

ont logiquement reculé de 87% entre 2010 et 2023. Pour ce qui de la monnaie locale, la livre syrienne, elle n'a eu de cesse de perdre de sa valeur. Son taux de change officiel a été divisé par 270 par rapport au dollar américain, atteignant 12.562 livres syriennes pour un dollar l'an dernier, contre 47 en 2011. Sur le marché noir, la monnaie s'échange même à un peu plus de 14.000 livres pour un dollar. L'effondrement de la monnaie nationale s'est traduit par une inflation galopante exacerbée également par les réductions des subventions de l'Etat à l'essence et aux produits pharmaceutiques. Pour l'année 2023, l'inflation culminait ainsi à 115%. Dans de telles conditions, la pauvreté (personnes vivant avec moins de 3,65 dollars par jour), pratiquement inexistante avant le conflit, touchait, en 2022, 69% de la population, soit environ 14,5 millions de Syriens. Pour les analystes, l'économie syrienne pourrait mettre une décennie à surmonter les turbulences de la guerre civile.

## Le frein des sanctions

Les sanctions infligées à la Syrie sont aussi considérées comme un obstacle majeur à toute velléité de redressement économique du pays. Le chef de la diplomatie italienne avait souligné lors de sa visite à Damas que l'UE a indiqué qu'elle pourrait «progressivement» assouplir les sanctions contre la Syrie en cas de «progrès tangibles» des nouvelles autorités, d'autant qu'elles avaient été prises à l'encontre du régime qui n'est plus en place. Le groupe A3+ a également insisté mercredi dernier, à l'occasion de la réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Syrie, sous la présidence de l'Algérie, sur l'importance de «l'accélération de la reprise économique», appelant la communauté internationale à «faciliter le processus de reprise en Syrie, notamment à travers la levée des sanctions unilatérales qui entravent le développement économique». Les nouvelles autorités syriennes ont

## L'espoir d'une nouvelle Syrie

Avec une importante diaspora d'expatriés fortunés et l'aide de la communauté internationale des organisations internationales prêtes à intervenir, le pays peut espérer un rebond. En attendant, la Syrie renoue avec le monde. Le 7 janvier les vols internationaux ont repris à partir de l'aéroport international de Damas. Un premier avion de la compagnie nationale Syrian Airlines a décollé pour Charjah, aux Emirats arabes unis, et un premier vol en provenance du Qatar depuis près de 13 ans a ensuite atterri. «Aujourd'hui marque un nouveau départ», a déclaré le directeur de l'aéroport, Anis Fallouh.

R. I. / Agences

BURKINA FASO

# Traoré s'indigne contre les propos « insultants » d'Emmanuel Macron sur l'Afrique

Le président du Burkina Faso, Ibrahim Traoré, a estimé qu'Emmanuel Macron avait « insulté tous les Africains » lors de propos où il dénonçait « l'ingratitude » de certains pays envers la France, suscitant la colère sur le continent.

« Il a insulté tous les Africains. (...) Voilà comment ce monsieur voit l'Afrique, voit les Africains. Nous ne sommes pas des humains à ses yeux », a réagi, lundi M. Traoré lors d'une cérémonie de vœux. « Si vous voulez une rupture avec ces forces impérialistes, c'est simple, on dénonce les accords. Si on ne dénonce pas les accords, juste dire qu'ils quittent les bases (militaires), on n'a rien fait », a-t-il affirmé. « Les Africains doivent se réveiller. Nous devons travailler à être indépendants. Il faut décoloniser les mentalités », a-t-il ajouté.

Les déclarations du président du Burkina Faso constituent un énième revers pour la France en Afrique et fait suite à plusieurs déclarations de dirigeants du continent qui se sont exprimés en faveur de la fin de la présence de l'armée française sur leurs territoires. En effet, entre 2022 et 2023, le Niger, le Mali, la Centrafrique et le Burkina Faso ont enjoint Paris à retirer son armée de



leurs territoires. Par ailleurs, le Tchad, dernier point d'ancrage de la France au Sahel, a dénoncé l'accord de coopération militaire et exigé un départ d'ici fin janvier des troupes françaises. Deux bases militaires ont déjà été rétrocédées. Le Sénégal a, de son côté, demandé la fermeture des bases françaises et la fin de toutes les présences militaires étrangères, selon un calendrier à définir. Et les deux pays ont aussi critiqué les propos de M. Macron qui avait également affirmé que la France avait consenti par politesse à certains pays africains « la primauté de l'annonce » de la réorganisation de son dispositif militaire.

« Je voudrais exprimer mon indignation vis-à-vis des propos récemment tenus par le président Macron qui frisent le mépris envers l'Afrique et les Africains. Je crois qu'il se trompe d'époque », avait déclaré le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno.

Le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko avait, de son côté, dénoncé des propos « totalement erronés » et que la décision du Sénégal « découle de sa seule volonté », en tant que « pays souverain ». La France doit également retirer progressivement ses militaires de Côte d'Ivoire et du Gabon.

R. I. / Agences

DANEMARK

## Le siège d'une association danoise solidaire avec le peuple sahraoui incendié

Le siège d'une association danoise solidaire avec la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance a été incendié dans la nuit de dimanche à lundi, à Copenhague, indique le Front Polisario qui a fermement condamné cet acte commis par le Makhzen.

La représentation du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne (UE) a condamné « l'attaque odieuse » qui a visé les locaux de Global Aktion, une association connue pour ses positions en faveur de la lutte des peuples à l'autodétermination et qui a ouvertement affiché son soutien à la cause sahraouie. Les flammes ont ravagé le siège de l'association sur les murs duquel « des graffitis ignobles ont été inscrits (...) hostiles au peuple sahraoui », indique la représentation du Front Polisario dans un communiqué.

« Cet acte lâche (...) n'est pas simplement une attaque contre l'association mais une tentative délibérée de faire taire les voix de ceux qui osent contester l'occupation illégale des territoires sahraouis par le Maroc et dénoncer ses graves violations contre les droits de l'homme », poursuit le communiqué. « Cette attaque doit être comprise dans le contexte plus large de la politique du

Maroc visant à réprimer les voix dissidentes et à éliminer toute forme de résistance à ses ambitions colonialistes », explique le Front Polisario.

Et de rappeler que « dans les territoires occupés du Sahara occidental, le régime marocain a employé des méthodes brutales pendant des décennies, incluant le meurtre de civils sahraouis, les détentions arbitraires, les disparitions forcées et la torture infligée aux défenseurs des droits humains. Ces méthodes de répression se sont désormais étendues aux mouvements de solidarité internationaux, le Maroc cherchant à exporter sa campagne d'intimidation et de violence au-delà des frontières du Sahara occidental ». « L'attentat à l'engin incendiaire contre Global Aktion est un rappel brutal (nous montrant) jusqu'où le Maroc est prêt à aller pour maintenir son occupation illégale et étouffer le soutien mondial croissant en faveur de la cause sahraouie. Cet acte criminel est emblématique d'un régime qui a toujours montré son mépris à l'égard du droit international et des droits de l'homme, enhardi par le silence et la complicité de certains acteurs puissants sur la scène mondiale », assure le Front Polisario. Ce dernier « réaffirme sa solidarité avec

Global Aktion et exprime sa profonde gratitude pour son engagement inébranlable en faveur de la justice et des droits de l'homme ».

Il appelle la communauté internationale « à condamner cet acte criminel avec la plus grande fermeté possible et tenir le Maroc responsable de sa campagne de répression et de violences en cours ».

De son côté, l'association Global Aktion a rendu public un communiqué dans lequel elle estime que cette attaque vise « à mettre un terme à (son) travail en faveur des droits de l'homme, de la liberté et de (son) opposition à l'occupation brutale du Sahara occidental par le Maroc ». Selon l'association, l'acte a été clairement revendiqué puisque ceux qui l'ont commis ont mentionné le nom du Maroc dans leurs graffitis.

« Nos pensées et notre solidarité vont aux habitants du Sahara occidental occupé (...) qui luttent chaque jour pour les droits de l'homme, la justice et la décolonisation. Ce que nous vivons actuellement ne peut être comparé à l'oppression que le peuple du Sahara occidental a endurée au cours des 50 dernières années », ajoutent les auteurs du communiqué.

R. I. / Agences

ETATS-UNIS

## Les dommages des incendies en Californie dépassent les 250 milliards de dollars

Les dommages économiques causés par les incendies de forêts qui font rage en Californie, dans le comté de Los Angeles, dépassent les 250 milliards de dollars, a indiqué ce mardi la société de conseil AccuWeather. Ce brasier qui se déplace rapidement, poussé par le vent, a provoqué les incendies de forêts les plus coûteux de l'histoire moderne des Etats-Unis, a déclaré Jonathan Porter, météorologue en chef d'AccuWeather.

L'entreprise a estimé les dommages causés par la catastrophe à entre 250 et 275 milliards de dollars, soit plus que les dommages causés par l'ouragan Helen en 2024 et que l'ensemble de la saison des incendies de forêts en 2020.

Un peu plus tôt, le président élu des Etats-Unis, Donald Trump, a comparé les incendies en Californie à une frappe nucléaire. Il a souligné que la dévastation est plus importante que si une attaque nucléaire avait été menée. M. Trump a également laissé entendre que le nombre de morts augmenterait considérablement par la suite.

Les incendies ont commencé à progresser dans le comté de Los Angeles le 7 janvier. Selon les météorologues, la propagation rapide des incendies s'explique par un temps sec et très venteux.

La superficie totale des incendies dans le comté a dépassé les 16.000 hectares. Le feu a détruit plus de 12.300 bâtiments, y compris des propriétés de célébrités situées dans des zones prestigieuses. Selon les dernières informations, 24 personnes sont décédées.

GHAZA

## Au moins 45 morts dans un nouveau carnage de l'armée sioniste

Au moins 45 Palestiniens sont tombés en martyrs, hier lundi lors de frappes aériennes sionistes sur la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa citant le porte-parole de la défense civile de Ghaza.

Selon le porte-parole, Mahmoud Basal, un avion de l'armée de l'air sioniste a frappé l'école Salah al-Din à l'est de la ville de Ghaza, faisant cinq martyrs et des dizaines de blessés. Il a ajouté que 30 autres personnes, dont des enfants, ont perdu la vie dans des bombardements visant des rassemblements dans la ville. Les avions sionistes ont également frappé deux rassemblements dans la zone de Jabalia, dans le nord de Ghaza, faisant cinq martyrs et dix autres blessés, a indiqué M. Basal.

A Khan Younès, dans le sud de Ghaza, a-t-il ajouté, un drone sioniste a ciblé une moto, tuant une personne et en blessant une autre.

Selon le porte-parole, les équipes de la défense civile ont récupéré quatre corps après une frappe aérienne sur une voiture civile au nord de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, ajoutant que « les opérations de bombardement et de tuerie n'ont pas cessé depuis l'aube ».

De leur côté, les autorités sanitaires basées à Ghaza ont annoncé, hier lundi, que le nombre de martyrs palestiniens causés par les frappes sionistes en cours à Ghaza est passé à 46 584.

R. I. / Agences

LIGUE 1 :

### Hugo Broos n'a pas aimé la « mentalité algérienne »

Hugo Broos, aujourd'hui reconnu pour ses succès avec l'équipe nationale d'Afrique du Sud, n'a pas mâché ses mots lorsqu'il est revenu sur son expérience d'entraîneur en Algérie. Interrogé récemment sur le plateau de Canal +, le technicien belge de 72 ans a qualifié ce passage comme « la pire erreur » de sa carrière. Ses déclarations mettent en lumière les raisons profondes de ce jugement, liées à des expériences tumultueuses avec la JS Kabylie (2014) et le NA Hussein Dey (2015).

À la JS Kabylie, Broos n'a tenu que deux mois. Le désaccord avec le président du club, Mohand Chérif Hannachi, fut l'élément déclencheur de son départ précipité. Il a notamment raconté un épisode révélateur : le président lui aurait imposé une composition d'équipe, un affront que Broos, habitué à l'autonomie, ne pouvait accepter. Son aventure au NA Hussein Dey n'a guère été plus reluisante. Après des débuts prometteurs, une série de mauvais résultats l'a rapidement conduit vers la sortie. Il se souvient également des supporters remontés après une défaite, des scènes de tension qui l'ont poussé à partir en urgence. Dans ce contexte, Broos est revenu une nouvelle fois sur cette sombre période de sa carrière, qu'il qualifie comme "la pire erreur de sa vie" : "Entraîner en Algérie a été la pire erreur de ma vie. La mentalité n'était pas bonne. J'ai entraîné deux clubs, et ça été à chaque fois une très mauvaise expérience." Le technicien, visiblement toujours remonté contre les clubs algériens même dix ans après, ne semble pas prêt à oublier cette terrible mésaventure.



COUPE D'ALGERIE

# Le programme des huitièmes de finale dévoilé !

La Fédération algérienne de football a dévoilé le programme des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Les matches auront lieu entre les 6 et 7 février prochain.

Les matches retard des 32es et 16es de finale auront, quant à eux, lieu entre les 5 et 20 février. Le programme des quarts de finale de la Coupe d'Algérie est, enfin, connu ! La Fédération algérienne de football a publié sur son site internet les dates et heures du prochain tour de la Coupe d'Algérie.

Le programme :

- MC Oran - USM El Harrach ( 06 février à 20h )
- US Biskra - ES Mostaganem ( 06 février à 16h )
- Amel El Eulma - ES Setif ( 06 février à 17h )
- CR Ain Temouchent - CR Beni Tamou ( 07 février à 15h )



MO Bejaïa - JS Hai Djebel (07 février à 15h)  
A noter que la Commission de la Coupe d'Algérie a également fixé les dates des matches retard des 32ème et 16ème de finale notamment avec un

choc CRB - MCA le 20 février prochain.  
32ème de finale : Olympique Akbou - CS Constantine ( 05 février à 15h )  
16ème de finale : CR Belouizdad - MC Alger ( 20 février à 19h )

CAN

## Une légende des Verts dénonce un match truqué !

Dans une déclaration choc faite sur le plateau d'Echourouk News, Salah Assad, ancienne star du football algérien, a révélé un secret de coulisses qui date de plus de 40 ans. Selon l'ex-ailier des Verts, la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 1980, perdue face au Nigeria sur le score de 3-0, aurait été orchestrée pour des raisons politiques. Salah Assad, l'une des figures emblématiques du football algérien, a expliqué que l'équipe d'Algérie, qui était alors l'une des meilleures d'Afrique, avait été "intelligemment guidée" à abandonner la victoire. Il se souvient de l'intervention

de Djamel Houhou, le ministre de la Jeunesse et des Sports de l'époque, qui, avant la finale, leur avait annoncé que l'objectif du tournoi avait déjà été atteint. "L'objectif est plus qu'atteint", aurait déclaré Houhou, précisant qu'il avait été envoyé par le président algérien Chadli Bendjedid. Le ministre aurait également expliqué que l'accord avait été conclu avec le président nigérian de l'époque, Alhaji Shehu Shagari, dont le pays traversait de graves turbulences politiques. La solution, selon Assad, était simple : "La Coupe devait rester au Nigeria". Assad a confié qu'il était "difficile

d'atteindre une finale de CAN" à l'époque, et que même si la victoire leur avait été retirée, les anciens Fennecs avaient tout de même "essayé de jouer". Ces révélations viennent éclairer d'un jour nouveau l'histoire de l'équipe nationale, dont la génération des années 1980, malgré ses talents indéniables, n'a jamais réussi à décrocher la CAN, jusqu'à l'édition de 1990. Les propos d'Assad apportent ainsi une explication politique à cette disette en compétition continentale, jetant une lumière sombre sur les coulisses de cette époque du football algérien

JSK

## Un nouveau renfort venu d'Europe attendu

La JS Kabylie s'apprête à enregistrer sa première recrue hivernale avec l'arrivée imminente de Mehdi Boudjemaâ. À 26 ans, le milieu de terrain algérien, qui a évolué en Turquie avec Hatayspor et récemment avec Çorum FK en deuxième division, représente une acquisition stratégique pour les Jaune et Vert. Bien qu'il soit sans club depuis le 9 décembre dernier, Boudjemaâ a disputé 12 matchs cette saison, affichant des performances solides qui pourraient stabiliser un milieu de terrain en quête de régularité. Ce transfert survient dans un contexte délicat pour la JSK, mar-

quée par une élimination surprise en Coupe d'Algérie contre l'USMH. Cette défaite a accentué les critiques à l'encontre des dirigeants et renforcé l'urgence de renforcer l'effectif. Avec le départ de l'entraîneur Abdelhak Benchikha et une instabilité palpable au sein du club, l'arrivée d'un joueur comme Boudjemaâ pourrait redonner espoir aux supporters. Anciennement pressenti pour intégrer l'équipe nationale algérienne sous Djamel Belmadi, Boudjemaâ apporte une expérience internationale qui pourrait être cruciale dans la course au titre. La JSK, actuellement en tête du

Championnat, mise sur ce renfort pour maintenir sa position et viser une qualification continentale. Cependant, ce recrutement doit s'accompagner d'autres ajustements. Les dirigeants, sous forte pression, cherchent également à recruter un entraîneur de renom pour succéder à Benchikha. Les prochaines semaines seront déterminantes pour le club, qui devra prouver sa capacité à surmonter cette période tumultueuse et rester compétitif dans toutes les compétitions. Avec Boudjemaâ, la JSK espère amorcer un nouveau départ et raviver l'ambition de ses fans.

**LES REPORTAGES DE MARTIN WEILL**



21h25

**TMC**

Martin Weill enquête sur les sujets d'actualité du monde, en France et à l'étranger. Des récentes tendances aux conflits sur différents continents, il aborde les sujets d'un point de vue qui permet de prendre du recul pour comprendre tous les enjeux qui en découlent. Ainsi, il présente les tenants et aboutissants du conflit au Liban, depuis que la guerre y a éclaté. Les enfants et adolescents ne sont pas épargnés par le conflit qui y règne depuis de nombreux mois. Ils sont même souvent aux premières lignes d'une guerre d'adultes et doivent grandir parmi les bombes et la souffrance quotidienne.

**ELSBETH COPROPRIÉTÉ MORTELLE**



21h10

**TF1**

L'unité des Affaires Sensibles, sous la surveillance de Elsbeth, enquête sur le meurtre de Gloria Blecher, tombée d'un balcon qui a été saboté. Tout accuse Lewis, le fils de Gloria, mais Elsbeth soupçonne Joann Lenox, agent immobilier très intéressée par les appartements de ce bel immeuble de l'Upper East Side. Avec l'aide Kayla, Elsbeth va mettre au jour la machination ourdie par Joann avec la complicité de tous les membres de la copropriété pour se débarrasser impunément de l'encombrante Gloria. Un épisode sur les fourberies de la bourgeoisie new yorkaise...

**MADE IN FRANCE LE VISAGE DU LUXE**



21h10

**2**

Mère de quatre enfants, Rita Martinet, 50 ans, assure bénévolement l'administratif du garage de son mari, Olivier, avec lequel elle est mariée depuis 30 ans. Un jour, elle découvre que son époux l'a trompé quatre mois durant avec une certaine Olympe Costa. En effectuant des recherches, elle apprend que cette dernière est âgée de 37 ans et qu'elle est la nouvelle directrice des produits chez Valières, troisième marque française de maroquinerie de luxe. Rita décide de la confronter et se rend au siège de la maison de luxe. Mais rien ne se passe comme prévu.

**HIGHLANDER III**



21h05

**6ter**

À l'époque du Japon féodal, au XVIIe siècle, Connor MacLeod recherche un maître en mesure de lui apprendre l'art de la magie. Il rencontre alors l'immortel Nakano qui lui enseigne une partie de son savoir. Mais MacLeod est poursuivi par Kane, un immortel aux desseins maléfiques, qui le retrouve et tue le sage Nakano. La puissance du quickening est telle qu'elle provoque l'effondrement de la grotte et Kane est enterré vivant avec les deux immortels qui l'accompagnaient. Au XXe siècle, des recherches archéologiques libèrent les trois immortels prisonniers et Kane se remet à la recherche...



**LA SELECTION DE MIDI LIBRE**

**PHILOMENA**

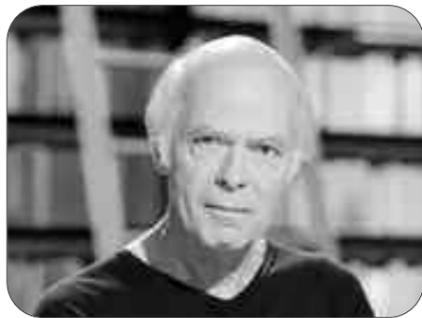


21h00

**arte**

Philomena Lee, une jeune fille irlandaise, est envoyée par son père au couvent de Roscrea car elle est enceinte. Pendant trois années, l'adolescente n'est autorisée par les religieuses à ne voir son fils, Anthony, qu'une heure par jour, jusqu'au jour où il est adopté par un riche couple. Cinquante ans plus tard, avec l'aide de Martin Sixsmith, un journaliste politique récemment licencié par la BBC, qui envisage d'écrire un livre sur l'histoire de la Russie où il a été correspondant, la septuagénaire souhaite désormais retrouver la trace de ce fils perdu.

**LA GRANDE LIBRAIRIE**



21h05

**5**

Augustin Trapenard accueille Pascal Quignard qui vient présenter son roman « Trésor caché », publié chez Albin Michel, dans lequel il raconte la vie d'une femme bouleversée par la découverte d'un trésor. Jeanne Benameur présente son roman « Vivre tout bas » et son essai « Vers l'écriture - récit de transmission », édités chez Actes Sud. Sarah Jollien-Fardel est sur le plateau pour son second roman, « La longe », publié chez Sabine Wespieser, dans lequel elle raconte le chagrin d'une femme ayant perdu sa petite fille dans un accident.

**MUTANTS SURPUISSANTS**



21h10

**M21**

Une exécution dans un parking tourne mal et une bande de crétiens dirigée par un loup-garou est anéantie par le justicier connu sous le nom de Payback qui éprouve un plaisir certain à tuer lui-même avant que la police n'intervienne. Il est envoyé dans la prison de San Tiburon qui est considéré comme le pénitencier le plus violent qui existe. Il est géré par une entreprise privée et le directeur est aussi corrompu que n'importe lequel des détenus. Parmi eux, il y a des humains mais également des mutants dotés de super-pouvoirs dévastateurs. Ces derniers sont contrôlés par des inhibiteurs installés sur leurs jambes.

**CASTLE UN BUZZ FOUDROYANT**



21h05

**Chérie 25**

Castle subit la pression de sa mère alors qu'il se prépare pour une émission télévisée pour faire la promotion de son nouveau livre. Sur les lieux d'un nouveau crime, l'équipe découvre le corps d'Abby Smith, 23 ans, tuée avec un instrument contondant. Ryan leur montre la photo que le tueur a envoyée par SMS à la victime avant de l'assassiner. Les enquêteurs interrogent Carlos, le petit ami de la victime, qui leur explique qu'Abby était influenceuse et qu'elle gagnait beaucoup d'argent.



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56  
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56  
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
**EURL Midi Libre**  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:29
Dohr	12:58
Asr	15:37
Maghreb	17:59
Icha	19:22

CIJ

## CUBA S'ASSOCIE À LA PLAINTE DE L'AFRIQUE DU SUD CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE POUR GÉNOCIDE À GHAZA



La Cour internationale de justice (CIJ) a annoncé que Cuba a présenté sa déclaration d'intervention dans l'affaire de génocide commis à Ghaza, intentée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste. «*Invoquant l'article 63 du Statut de la Cour, Cuba a déposé au Greffe de la Cour une déclaration d'intervention dans l'affaire relative à l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Ghaza*», a indiqué lundi la CIJ dans un communiqué. En décembre 2023, l'Afrique du Sud a engagé une procédure contre l'entité sioniste, pour ses crimes de guerre et contre l'humanité à l'encontre des Palestiniens de la bande de Ghaza. Plusieurs pays se sont depuis joints à l'affaire, notamment le Nicaragua, la

Colombie, la Libye, le Mexique, la Palestine, l'Espagne et la Turquie. L'entité sioniste poursuit son agression barbare sur Ghaza depuis octobre 2023, en dépit d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant un cessez-le-feu immédiat. Près de 46.600 Palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs depuis lors, et plus de 105.000 autres ont été blessés, selon les autorités sanitaires locales. L'agression sioniste a déplacé la quasi-totalité de la population du territoire, plongeant la bande de Ghaza dans un blocus permanent qui a entraîné de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments, et a laissé la majeure partie du territoire à l'état de désert inhabitable.

GHAZA

## 204 JOURNALISTES TOMBÉS EN MARTYRS DEPUIS LE 7 OCTOBRE 2023

Le bureau des médias à Ghaza a annoncé mardi que le nombre de journalistes tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023 est passé à 204, suite à la mort en martyr de Mohamed Bachir El-telmes dans un bombardement de l'armée sioniste dans la ville de Ghaza. Selon le bureau des médias, le journaliste Mohamed Bachir, qui travaillait pour l'agence de presse palestinienne (SAFA), est tombé en martyr dans un bombardement de l'armée d'occupation sioniste à Hay

Chikh Radwane, dans la ville de Ghaza. Au moins 204 journalistes et professionnels des médias font partie des 46.584 Palestiniens tombés en martyrs à Ghaza depuis le début de la guerre génocidaire sioniste le 7 octobre 2023. Les journalistes palestiniens sont confrontés à des risques particulièrement élevés, lorsqu'ils exercent leur travail au milieu d'attaques terrestres et aériennes sionistes, et sont également visés par les tirs de l'armée d'occupation.

### ACCIDENTS DE LA ROUTE

**2 décès et 192 blessés au cours des dernières 24 heures**

Les services de la Protection civile ont annoncé, hier, avoir enregistré 3019 interventions au cours des dernières 24 heures, soit une intervention toutes les 28 secondes, avec une moyenne de 126 interventions par heure. Le communiqué indique que, concernant les accidents de la route, les services de la Protection civile ont effectué 154 interventions, faisant 192 blessés et 2 décès.

En ce qui concerne les accidents d'intoxication au gaz, les mêmes services ont enregistré 10 interventions, au cours desquelles 34 personnes ont été secourues, sans aucun décès signalé.

### LE PREMIER JOUR DU MOIS DE RAMADAN ET LA DATE DE L'AÏD AL-FITR

## VOICI CE QUE PRÉVOIENT LES CALCULS ASTRONOMIQUES !

Les recherches sur la date de début du mois de Ramadan et de l'Aïd al-Fitr ont atteint des niveaux élevés depuis l'annonce de l'entrée du mois de Rajab le 1er janvier 2025.

Selon les calculs astronomiques pour l'année 1446-2025, le premier jour de Shaaban en Algérie correspondra au vendredi 31 janvier 2025. Par conséquent, les pays musulmans seront appelés à observer le croissant lunaire du Ramadan dans la soirée du vendredi 29 Shaaban 1446, soit le 28 février 2025. L'annonce officielle du début du mois sacré interviendra après la confirmation de l'observation du croissant lunaire, conformément à la parole du Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) : « *Ne jeûnez pas avant de voir le croissant, et ne rompez pas le jeûne avant de le voir. Si le croissant vous est*

*obscur, alors estimez-le* ». Il est prévu que le premier jour du Ramadan 1446 corresponde au samedi 1er mars 2025, et sa durée pourrait être de 29 jours au lieu de 30.

En ce qui concerne l'Aïd al-Fitr, les estimations indiquent qu'il coïncidera avec le dimanche 30 mars 2025.

Selon le Centre international d'astronomie, l'occultation centrale (nouvelle lune) aura lieu le vendredi 28 février 2025 à 00h45 UTC, si Dieu le veut.

Le centre a fourni une carte explicative, indiquant que les régions colorées en rose, comme l'Algérie, pourront observer le croissant lunaire le vendredi 28 février, à l'aide d'un télescope, et même à l'œil nu si le ciel est totalement clair et si l'observation est effectuée par un observateur expérimenté.

### SPORT

## La CAF envisage de reporter le «CHAN»

La Confédération africaine de football (CAF) envisage de reporter la date de lancement de la Coupe d'Afrique des nations des joueurs locaux (CHAN 2024).

Le site web de la chaîne qatarie «BeIN Sports» a révélé que l'instance continentale va repousser la compétition au mois d'août prochain, alors qu'elle était initialement prévue pour débuter en février. Il convient de noter que la Fédération algérienne de football (FAF) a récemment décidé de participer à une mini-compétition afin de compléter la liste des participants à ce tournoi continental destiné aux joueurs locaux.

Selon des sources du journal Midi Libre, le sélectionneur national a confirmé que l'équipe nationale participera à cette compétition avec une équipe composée de jeunes joueurs, notamment des catégories des moins de 17, 20 et 23 ans.